



www.stephabdallahiltis.fr



C'EST QUOI RUH ?

بسم الله الرحمن الرحيم

Ruh, qu'on traduit généralement par « Esprit » mais qui en fait recouvre un concept intraduisible¹, a toujours interrogé les gens dotés d'un cœur qui réfléchit :

« Et ils t'interrogent au sujet de Ruh. Dis : « Ruh relève de L'Ordre de mon Seigneur, et il ne vous [en] a été donné de science/connaissance que peu. » » (17:85)

Le message est clair : circulez, il n'y a rien à voir ; *Ruh*, ça n'est pas notre affaire, c'est Celle d'ALLAH ﷻ ; c'est Son Domaine Gardé, Défendu — *Haram* ; *Ruh* ne nous regarde pas, ça relève de Son Ordre, de Sa Discretion, de Sa Compétence, et on n'en sait que ce qui nous en est dit dans le *Qur'an* — à savoir que ça a été insufflé à la statue adamique arrivée à maturité, au terme de sa formation, de son développement.

En d'autres termes, tout ce qu'on doit savoir de *Ruh*, c'est que c'est un attribut attaché, par ALLAH ﷻ, au corps de l'homme exclusivement (et à nul autre), et qui lui permet, sous Le Contrôle Exclusif d'ALLAH ﷻ mais en fonction de son intention de Le retrouver, d'interagir avec LUI : c'est comme un dispositif électronique de contrôle à distance qu'Il a intégré à Sa Créature pour régler le degré d'intensité du lien avec LUI, et sur lequel elle n'a aucune prise directe — sa seule possibilité étant de désirer son Créateur afin que Celui-ci agisse favorablement sur *Ruh*.

L'homme, donc, n'a aucun contrôle sur *Ruh* : c'est ALLAH ﷻ Seul Qui a La Main dessus, et Qui l'active ou le désactive, l'ouvre ou le ferme, l'allume ou l'éteint ; autrement dit, c'est ALLAH ﷻ Seul Qui contrôle le canal de communication entre Son Serviteur et LUI, en règle

1 Pour rappel, le terme *Ruh*, englobant, désigne l'ensemble composé de l'esprit personnel (le *Jinni Qarîn*), de L'Esprit Divin, et de l'esprit muhammadien qui les relie et par quoi circulent, via les anges, les échanges entre les deux ; l'esprit muhammadien est lui-même constitué, globalement, d'un flux descendant par quoi ALLAH ﷻ alimente l'esprit personnel en sensations du monde sensible (autrement dit : par quoi Il lui donne l'illusion du corps et de la vie matérielle), et d'un flux montant par quoi ALLAH ﷻ permet à Son Serviteur de se tourner vers LUI et de s'adresser à LUI (après lui avoir donné la conscience de Sa Présence — c'est-à-dire après lui avoir accordé ce dévoilement élémentaire — suite à son intention sincère de Le retrouver) : c'est notamment le flux montant qui permet la prière et les invocations, par lui qu'elles s'élèvent « en un jour dont la durée est cinquante mille ans » (70:4) ; ce qui signifie qu'une personne qui ne prie pas ou n'invoque pas (et qui d'une manière générale n'a pas la moindre conscience ni le moindre souci de son Seigneur, exclusivement tournée qu'elle est vers le *Dunya*) a le flux montant de son *Ruh* neutralisé.



www.stephabdallahiltis.fr





l'intensité, et permet à l'homme (ou pas) d'être en contact avec LUI — mais toujours en fonction de l'intention du sujet : si l'homme n'a pas l'ombre d'un désir, dans son cœur, de se rapprocher de LUI (voire même s'il décide, en conscience, de LUI tourner le dos), ALLAH ﷻ le plonge dans l'oubli total en désactivant *Ruh*, et en le livrant exclusivement à cette autre composante de son âme qu'est son *Jinni Qarîn*, à laquelle il est normalement assujéti.

Car en temps normal, une fois l'état de pure *Fitra* passé (et il passe inéluctablement pour chaque homme — c'est la règle — mais plus ou moins²), c'est le plus souvent le *Jinni* qui, avec son *Shayt*, contrôle l'humain, prenant l'ascendant sur le corps dans le couple *Zawj* qu'il forme avec lui, en disposant ainsi ; et ça n'est que si l'humain — à qui est nécessairement parvenu le message — décide en conscience et sur la base de son libre arbitre de se tourner sincèrement vers ALLAH ﷻ, qu'ALLAH ﷻ réactive en lui *Ruh* afin de rétablir la réciprocité du lien (et il faut comprendre ici que c'est le flux montant de *Ruh* que réactive ALLAH ﷻ, car *Ruh* n'est jamais totalement désactivé vu que le flux descendant, par quoi ALLAH ﷻ transmet à minima, via les anges, les sensations de la vie matérielle, est toujours actif).

Donc, quand on dit que l'homme est livré à son âme (à *Nafs*), il faut comprendre qu'il est livré à une âme dont le *Ruh* est éteint, désactivé par ALLAH ﷻ — et donc qu'il est soumis à son seul *Jinni Qarîn*³ ; et quand le Prophète ﷺ invoque : « Seigneur ALLAH ﷻ, ne m'abandonne pas à mon âme le temps d'un clin d'œil », cela signifie qu'il demande le maintien de *Ruh* actif, et donc de ne pas être renvoyé à son seul *Qarîn* (et cette invocation était à l'usage des hommes, car le *Qarîn* de Muhammad ﷺ était soumis).

-
- 2 Les gens du paradis, dont les esprits sont créés du souffle (de la foi) des prophètes, ont un ratio *Fitra/Shayt* d'au moins 51/49, quand les gens de l'enfer, dont les esprits personnels (les *Jinn*) sont dérivés des anges mineurs créés du troisième état de la lumière muhammadienne à la suite d'Iblis, ont un ratio *Fitra/Shayt* d'au plus 49/51 — et c'est plutôt, généralement, de l'ordre de 5/95 ; car il demeure toujours un résidu de *Fitra*, même chez les mécréants ; mais si ce résidu est certes bien plus élevé chez les pieux, au point qu'il l'emporte toujours sur le *Shayt* (il ne s'agit donc plus d'un « résidu » à proprement parler), il n'en demeure pas moins que la *Fitra* recule toujours nécessairement au profit du *Shayt* : si à la base sa valeur est de 99,99 (pour une valeur de 0,01 échant au *Shayt*), elle amorce systématiquement un retrait, comme la mer se retire, dès lors que l'esprit est marié au corps et que le *Shayt* rentre dans le sang — et on précise bien que c'est le corps adamique, à la base, qui est pur (en état de *Fitra*, puisque porteur du *Ruh*), et que c'est le *Jinni* l'agent corrupteur, qu'il soit d'un saint ou même d'un prophète (car même les esprits des pieux ont été conçus avec un *Shayt*, aussi infime soit-il).
- 3 Ne lui reste de pieux que son reliquat de *Fitra*, qui n'est en fait que ce qui lui reste de sa lumière initiale après OPA du *Shayt* — un peu comme le faisceau moribond d'une lampe de poche qui n'a pas assez de portée pour éclairer le ciel et permettre de le contempler : il s'agit d'une lumière stagnante, et seule l'ouverture de *Ruh*, en lui, serait à même de libérer un flux de lumière vive suffisamment puissant pour monter jusqu'à son Seigneur (en fait c'est ALLAH ﷻ Qui, du plus profond du cœur qui correspond aux Domaines Divins Les Plus Élevés, déclenche à distance l'ouverture du flux montant de *Ruh*, dont la base, on le rappelle, est le corps — et plus précisément l'enveloppe cardiaque, qui fait la jonction entre le reste du corps qui se trouve au-delà de cette enveloppe, et la dimension spirituelle qui se trouve en-deça ; donc, ALLAH ﷻ déclenche l'ouverture du flux montant de *Ruh* au niveau de l'enveloppe cardiaque, ce qui a pour effet spirituel d'ouvrir et baliser graduellement le chemin jusqu'à LUI, et pour effet matériel de soumettre durablement et de manière constante le corps aux adorations) ; sachant qu'il faut au moins un ratio *Fitra/Shayt* de 50/50 pour être en capacité de prier et d'invoquer ALLAH ﷻ — ce qui ne correspond pas encore à la piété, sans être toutefois de la mécréance — et ce ratio est bien plus répandu qu'on ne le croit.





www.stephabdallahiltis.fr



Quoi qu'il en soit, il faut bien comprendre que *Ruh* nous échappe : c'est une chose en nous par laquelle ALLAH ﷻ nous permet d'interagir avec LUI — mais à Son Usage Personnel ; c'est LUI Seul Qui décide du quand et du comment, et si un serviteur L'agace ou Le déçoit par ses mauvaises intentions, Il coupe *Ruh* comme on raccroche le téléphone ou comme on éteint la lumière, tout simplement ; notre seule affaire, à nous autres à qui le message est forcément parvenu (et avec 124 000 messagers envoyés au cours de l'histoire de l'humanité, il ne peut pas en être autrement), c'est de LUI porter l'intérêt qui LUI est dû ; et même si c'est un intérêt furtif, le temps d'une fraction de seconde, cela peut suffire à ce qu'Il entrouvre le robinet de *Ruh* et à amorcer le dialogue avec LUI — pourvu que ça soit sincère ; et après, c'est tout bénéfice.

Le 27 *Rabi' Al-Awwal* 1448 / 9 septembre 2026

Tous droits réservés © Stéphane Abdallah ILTIS : toute reproduction interdite, même partielle, sans autorisation écrite de l'auteur.



www.stephabdallahiltis.fr

